Infos pratiques

DEPOSITAIRES DE CARTES DE PÊCHE :

ALCEDO Lanester
1, bis rue Gustave Zédé
56600 LANESTER
Tél : 02 97 32 56 83
Articles de Pêche
Dépositaire d'assortiments migrateurs

AUX SAVEURS D'ICI ET D'AILLEURS
Rue Emile Zola
56650 INZINZAC-LOCHRIST
Dépositaire d'assortiments migrateurs

DECATHLON Lorient
Rue Colonel Le Barillec
56100 LORIENT
Tél : 02 97 87 87 00
Articles de Pêche

COMPTOIR DE LA MER Lorient
Rue Benoit Frachon
56100 LORIENT
Tél : 02 97 87 08 63
Articles de Pêche
Dépositaire assortiments migrateurs

POINT VERT LE JARDIN
PA du Parco
56700 HENNEBONT
Tél : 02 97 89 47 20

AAPPMA
Atelier Pêche Nature
Maison Eclusière de Langroix
06 71 61 63 10
56650 INZINZAC LOCHRIST
Le dimanche matin de 10 H A 12 H (jusque début avril)
Dépositaire assortiments migrateurs

Prenez votre carte de pêche par internet sur : www.cartedepeche.fr

AAPPMA LORIENT "AAPPMA du Pays de LORIENT"
M. LE SAGER François (Président)
14 rue du Trihorn
56700 HENNEBONT
Email : aappma.lorient@orange.fr
Site Internet : http://aappmalorientweb.wix.com/aappmalorient

AAPPMA du Pays de Lorient :
Maison éclusière de Langroix - 56700 - HENNEBONT

Le Blavet au barrage des Gorêts

Inzinzac-Lochrist/Hennebont

Généralités

Poissons recherchés : poissons migrateurs (alose et saumon atlantique), poissons blancs (grosses brèmes), carnassiers (brochet, sandre, perche) et mulet. 2ème catégorie : Ouverture du Brochet : dernier samedi d'avril, Sandre : troisième samedi de mai, black-bass : 1er Juillet (fermeture générale des carnassiers : dernier dimanche de Janvier). Quota : 3 carnassiers/jour/pêcheur dont 2 brochets maximum; poissons blancs toute l'année. Attention, la pêche du saumon est soumise à une réglementation spécifique.

Ce parcours est labellisé «parcours passion» par la Fédération nationale de la pêche en France.

Présentation

Le bief délimité par le barrage des Gorêts et le barrage de Polvern est le dernier bief d'eau douce du Blavet, il offre une diversité piscicole exceptionnelle : grands migrateurs (alose et saumon), les poissons blancs (brèmes de très gros gabarit), carnassiers et mulets. Le parcours est l'un des meilleurs de France pour la pêche de l'alose qui sera à rechercher principalement à la mouche. La période la plus favorable se situe d'avril à juin. Pour profiter pleinement de la débatence exceptionnelle des aloses d'un gabarit moyen de 2,5 kg pour plus de 60 cm, l'AAPPMA de Lorient a mis en place une réglementation spécifique (voir site de la Fédération). De juin à septembre, de très gros mulets sont présents à l'aval des barrages, à rechercher à la mouche ou à la petite cuiller + gravette. Dans le bief à l'aval du barrage des Gorêts, les amateurs de pêche au coup trouveront des brèmes de plus de 4 kilos ainsi que de très gros mulets qui seront à rechercher au quiver, à la bolognaise ou à la grande canne (privilégier le maïs, l'asticot et la petite gravette).

RESERVE DE PÊCHE : ATTENTION, une réserve de pêche interdit toute pratique depuis le mur bajoyer de l'écluse des Gorêts de Mars à Juin. En dehors de cette réserve et toujours dans la limite de 100m à l'aval de l'écluse, seule la pêche à une seule mouche montée sur un hameçon simple est possible entre le 1er lundi d'avril et le dernier vendredi d'avril inclus.

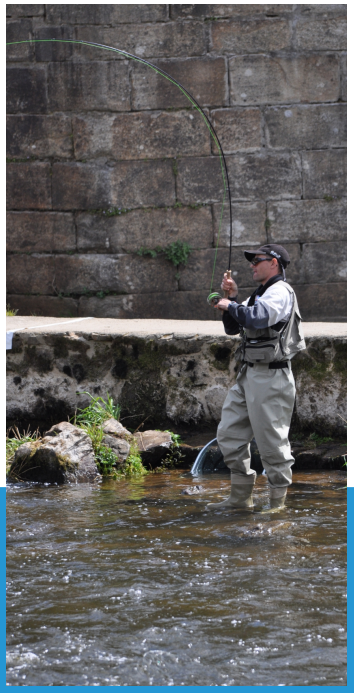

AAPPMA du Pays de Lorient :
Maison éclusière de Langroix - 56700 - HENNEBONT

Localisation

MORBIHAN - 56

lat: 47.8218 ; lng: -3.2637

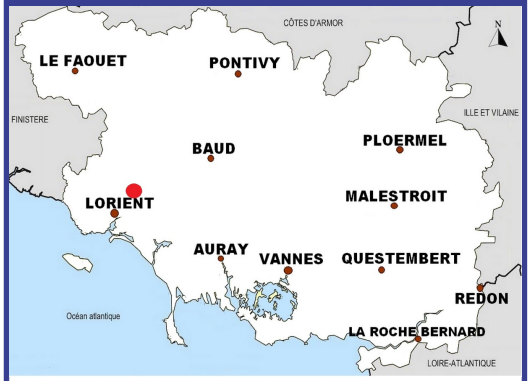

Accès - conseils

Depuis la N24, sortir en direction d'Inzinzac-Lochrist. Dans le bourg, suivre « ZI des Forges ». Le parcours est situé tout au bout de la route d'accès qui se termine par un parking

Autres parcours à saumons du Blavet : grand-barrage, Quelennec, Kerousse, Minazen. Quelques saumons sont également capturés chaque année au niveau du stade d'eau vive de Lochrist.
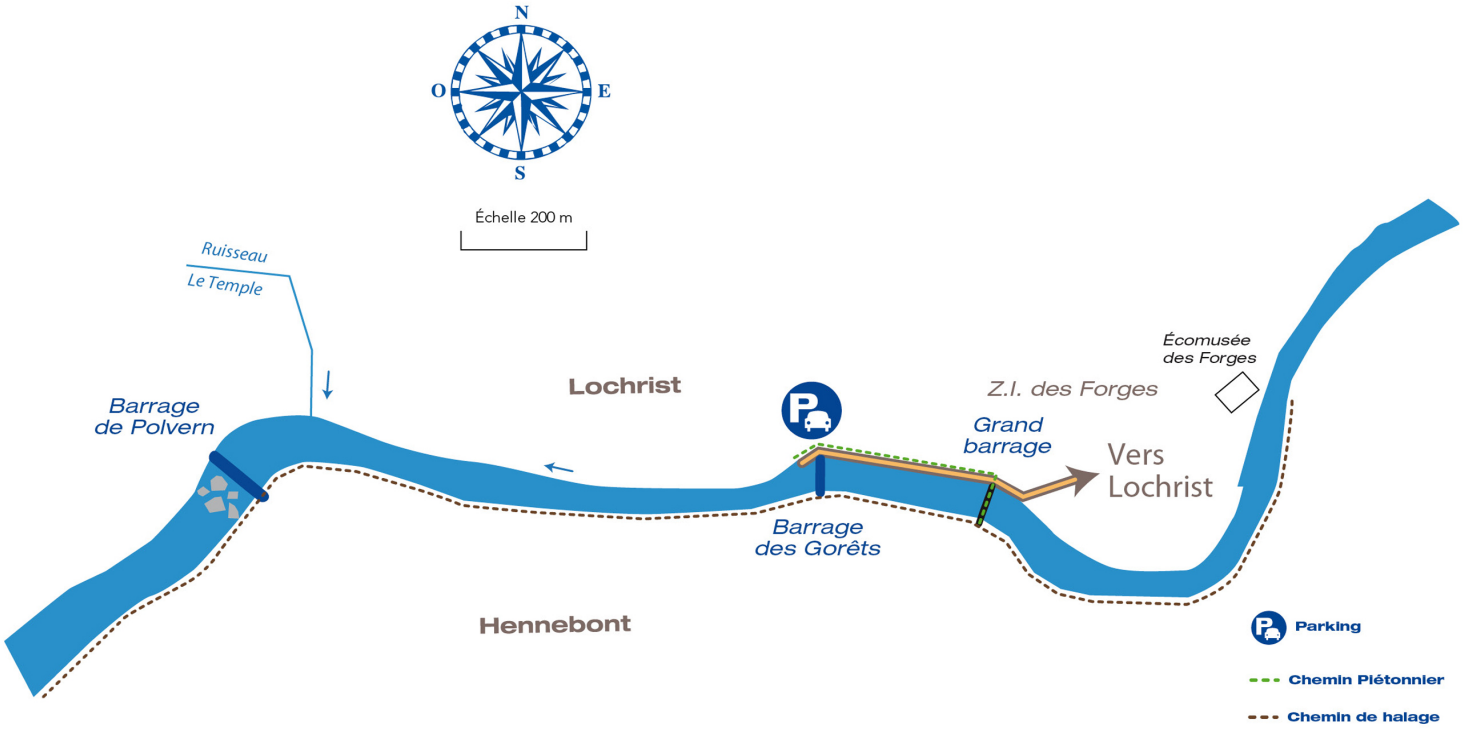
Parcours de pêche